

Avis de santé publique

Rappel concernant l'avis d'ébullition d'eau à Arctic Bay

14 janvier, 2025

Arctic Bay, Nunavut

Le ministère de la Santé rappelle à la population d'Arctic Bay qu'elle doit jusqu'à nouvel ordre continuer à faire bouillir l'eau avant de la consommer. Cette mesure de sécurité est motivée par la turbidité élevée de l'eau (eau trouble).

Lorsqu'un avis d'ébullition d'eau est en vigueur, toute l'eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute.

Il est donc essentiel de faire bouillir l'eau destinée aux utilisations suivantes :

- consommation directe.
- préparation de lait pour nourrisson.
- préparation de jus et de glaçons.
- lavage de fruits et de légumes.
- préparation d'aliments.
- brossage de dents.

On peut faire bouillir l'eau sur la cuisinière en utilisant une casserole ou une bouilloire, sinon dans une bouilloire électrique qui n'a pas de dispositif d'arrêt automatique. L'avis d'ébullition ne concerne que l'eau destinée aux usages ci-dessus.

Le ministère de la Santé avisera le hameau lorsque l'avis d'ébullition d'eau sera levé.

###

Contact avec les médias :

Pierre Essoh

Spécialiste en communication

Ministère de la Santé

867 975-5712

heacommunications@gov.nu.ca

Public Health Advisories are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and Inuvialuqtun at www.gov.nu.ca.
Inungnun Aanniaqtainikkut Unniudjutit haillihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uviutullu uvani www.gov.nu.ca.
Les avis de santé publique sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.